

M E S S A G E *du président*



L'année 1999 a été riche en événements, mais le différend avec les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ainsi que la décision de l'OMC qui en a découlé sont ceux qui ont exigé le plus de ressources de la FPLQ. Les producteurs ont été clairs avec leur Fédération quant aux suites à donner à la décision. Ils veulent un mécanisme d'exportation qui sera compatible avec les règles de l'OMC tout en permettant le maintien de la mise en marché collective et de la gestion de l'offre pour le marché intérieur.

Notre analyse de la décision de l'OMC, celle d'éminents experts et l'avis du ministère fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international nous montrent qu'il doit y avoir une coupure très nette entre la production destinée au marché intérieur et celle destinée à l'exportation. Les producteurs doivent déterminer librement et individuellement les quantités qu'ils veulent produire et les prix qu'ils sont prêts à accepter. Ces mêmes avis nous permettent de conclure que rien dans la décision n'empêche que les transactions pour le lait d'exportation se fassent par l'entremise d'un canal unique qui centralise toutes les offres.

Or, il nous est rapidement apparu qu'un tel mécanisme, tout en étant conforme à l'OMC, est celui qui comporte le moins de risque pour le maintien d'un système efficace de gestion de l'offre pour le marché intérieur. Il assure la transparence du processus et permet à tous les producteurs d'avoir accès aux offres de tous les transformateurs. Il favorise le niveau de concurrence nécessaire au développement des marchés d'exportation et offre la garantie que tout le lait produit pour ces marchés soit bel et bien exporté. Enfin, par le biais d'un canal unique, les producteurs sociétaires ont toute liberté d'offrir leur lait exclusivement à leur coopérative.

Une inévitable et difficile transition doit s'opérer. Les transformateurs doivent prendre un virage important. En vertu de la décision de l'OMC, il doit y avoir une barrière nette entre l'exportation et le marché intérieur. Il n'est plus question de développer l'exportation par l'utilisation des surplus, encore moins en utilisant du lait produit intraquota comme certains de nos transformateurs l'ont fait au cours des dernières années. Ils devront maintenant utiliser le lait intraquota pour le marché intérieur et exporter en obtenant des contrats spécifiques par le biais du mécanisme d'exportation à implanter. Quant aux producteurs, ils devront apprendre à s'engager à l'avance pour l'exportation.

Par ailleurs, pour une deuxième année consécutive, l'ajustement du prix du lait est décevant. Malheureusement, les producteurs de lait du Québec n'ont pas trouvé de véritable écho à leur déception chez leurs collègues des autres provinces et nous devons faire preuve de plus de cohésion à l'avenir. La Fédération a réclamé du ministre fédéral de l'Agriculture une évaluation de la situation financière des fermes laitières canadiennes. Elle est actuellement en cours. À partir du constat qui se dégagera de cette étude, on pourra continuer à faire progresser nos revendications. Nous continuons aussi de travailler pour faire modifier la formule appliquée par la CCL et qui ne permet qu'à un trop petit nombre de producteurs de toucher leurs coûts de production.

À travers tout cela, nous vivons des questionnements sur la scène nationale. Les provinces de l'Ouest continuent de réclamer plus de quota. Il ne faut pas sous-estimer ces tensions. Il faut se rappeler que la pérennité de notre système repose avant tout sur le soutien que lui accordent les producteurs de tout le pays.

Au chapitre des bonnes nouvelles, il faut justement s'encourager du fait que les producteurs de toutes les provinces, réunis en assemblée générale des Producteurs laitiers du Canada (PLC), ont été unanimes à réclamer l'implantation d'un canal unique pour l'exportation. Tous croient donc à la nécessité de maintenir la gestion de l'offre, cela ne peut qu'aider à aplanir les tensions provinciales.

Il faut également souligner la victoire remportée par le gouvernement du Québec dans le dossier qui nous oppose à la multinationale Unilever sur la coloration de la margarine. Unilever tentait de faire invalider la réglementation québécoise sur cette question, mais un juge de première instance a confirmé sa légalité. La multinationale en a appelé de la décision, appel qui devrait être entendu au cours de la prochaine année.

Le débat derrière tout cela est celui de la suprématie des multinationales qui tentent de se placer au-dessus des gouvernements et des citoyens. On en a un autre bel exemple dans l'industrie laitière canadienne: les multinationales de la

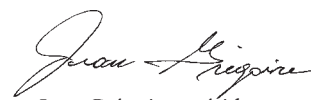
« Il faut également souligner la victoire remportée par le gouvernement du Québec dans le dossier qui nous oppose à la multinationale UNILEVER sur la coloration de la margarine. »»

restauration tentent actuellement de faire annuler une décision du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) qui n'accorde pas de rabais pour le lait destiné au fromage incorporé à la pizza fraîche.

Nous avons encore beaucoup de défis pour cette année! Nous espérons régler nos différends et retrouver un climat de collaboration avec nos partenaires transformateurs. Au rendez-vous des décideurs, en mars 1999, nous avons signé une entente de mise en marché de cinq ans en présence du premier ministre Bouchard. Elle nous engage à travailler au développement rentable et durable de l'industrie laitière et nous souhaitons retourner aux affaires le plus tôt possible.

Nos revendications générales d'équité pour tous et de répartition de la richesse commencent à trouver écho dans la société. Le nouveau cycle de négociations de l'OMC n'a pu être lancé à Seattle en décembre dernier à cause des pressions de différents groupes sociaux et environnementaux. Ces derniers réclament que les négociations commerciales soient plus transparentes et qu'elles tiennent davantage compte des citoyens et des impacts sociaux de la mondialisation de même que des conditions de travail et de l'environnement. Les grands syndicats internationaux réclament une place au sein des négociations. Voilà des nouvelles encourageantes et qui nous indiquent, encore une fois, que nous avons raison de miser sur notre solidarité et sur la mise en marché collective.

En terminant, au nom des productrices et des producteurs de lait, je remercie les membres du conseil d'administration, tous les élus régionaux ainsi que le personnel pour leur dévouement et leur travail assidu à la défense des intérêts des producteurs.



Jean Grégoire, président

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

The past year was rich in events, but the dispute with the United States and New Zealand and the resulting WTO decision required the largest share of the Federation's resources. Producers have given their Federation a clear indication as to what they want done to follow up on the WTO ruling: they want an export mechanism that meets WTO rules and that preserves a collective marketing and supply management system for the domestic market.

Our analysis of the WTO decision, plus the evaluation by prominent specialists and advice from the Department of Foreign Affairs and International Trade, show that there must be a very clear separation between milk produced for the domestic market and milk intended for the export market. Producers must freely determine, on an individual basis, the quantities they want to produce and the prices they are willing to accept. From these analyses, it can be concluded that nothing in the decision prevents export milk transactions from going through a single channel that centralizes all offers.

In fact, it soon became apparent that, in addition to being WTO-compliant, a single mechanism presents the least risk to maintaining an effective domestic supply management system. It assures a transparent process and allows all farmers to have access to the offers from all processors. It fosters the level of competition necessary for the development of export markets and offers the guarantee that all milk produced for these markets is actually exported. Finally, under a single channel approach, producers who are members of a cooperative are free to offer their milk exclusively to their cooperative.

To comply with WTO rules, an unavoidable and difficult transition must occur. Processors need to make some major adjustments. Under the WTO decision, there must be a clear barrier between the export and domestic markets. There is no longer any question of developing exports by using surpluses, and still less by using milk produced within-quota as some of our processors have done in the past few years. They will now have to use the within-quota milk for the domestic market and export by obtaining specific contracts through the export mechanism that is to be implemented. On the production side, farmers will have to learn to commit quantities for the export market in advance.

For the second year in a row, the milk price adjustment has been disappointing. Unfortunately, Quebec dairy farmers have not found a chorus of the same disappointment among their colleagues in other provinces and we will have to show greater cohesion in the future. The FPLQ has called on the Federal Agriculture Minister to evaluate the financial status of Canadian dairy farms. This evaluation is currently in progress. Based on the findings that will emerge from this study, we can continue to make progress on our demands. We are also continuing our efforts to obtain a change in the formula applied by the CDC, which allows only a very small number of farmers to cover their costs of production.

Through all of this, we have been encountering disagreements on the national scene. The Western provinces continue to call for more quota. These tensions

must not be underestimated. We must remember that our system's permanence primarily depends on support from farmers across Canada.

Now for the good news. There is good reason to be encouraged by the fact that farmers in all provinces, gathered at the Annual Meeting of Dairy Farmers of Canada (DFC), were unanimous in calling for the implementation of a single export channel. Everyone therefore believes in the necessity of maintaining supply management, which can only help smooth out provincial tensions.

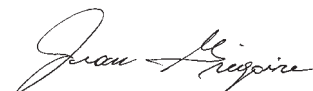
We must also note the victory won by the Quebec government on the issue that has pitted us against the multinational Unilever on the colour of margarine. Unilever was trying to have the courts invalidate the Quebec regulation on this matter, but a trial judge upheld its legality. The multinational has filed an appeal, which should be heard sometime next year.

The underlying debate concerns the supremacy of the multinationals, which are trying to put themselves above governments and citizens. There is another fine example of this in the Canadian dairy industry: the restaurant multinationals are currently trying to nullify a decision of the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC), which does not grant discounts for milk intended for cheese used in fresh pizza.

We still have many challenges ahead this year! We hope to resolve our differences and restore a climate of cooperation with our processor partners. At the Forum of decision-makers in March 1999, we signed a five-year marketing agreement in the presence of Premier Bouchard. It commits us to work for the profitable and sustainable development of the dairy industry and we hope to get back to business as soon as possible.

Our general demands of fairness for everyone and the distribution of wealth are starting to be echoed in society. The new round of WTO negotiations could not be launched in Seattle last December because of the pressure from different social and environmental groups. They are demanding that the trade negotiations be more transparent and give more consideration to people, the social impacts of globalization, working conditions and the environment. The major international unions are calling for a place in the negotiations. This is encouraging news, indicating once again that we are right to rely on our solidarity and on collective marketing.

In closing, on behalf of Quebec dairy producers, I want to thank the members of the board of directors, all elected regional officers, as well as our staff for their dedication and sustained efforts in defending the interests of dairy farmers.



Jean Grégoire, Chairman